

**LA SEYNE** Accusés par la première magistrate d'être partisans, les responsables de six comités d'intérêt local montent au créneau pour affirmer le contraire.

# Mis en cause, les CIL assurent « ne pas faire de politique »

PAR MICHAËL GUILLON / MGUILLO@NICEMATIN.FR



De gauche à droite : Jean-Claude Bardelli (CIL ouest et sud), Andrée Bonifay (CIL centre-ville), Cyril Darmon (CIL Nord-Est), Camille Mercinier (CIL Balaguier - Le Manteau - L'Eguillette), Andrée Patiès (CIL des Mouissèques) et Daniel Gilles (CIL des Sablettes), tous unis dans la même démarche. PHOTO M. G.

**C'EST UN ARTICLE** de Var-matin qui a mis le feu aux poudres. Le 14 février dernier, les six comités d'intérêt local (CIL) actifs que compte la commune avaient annoncé partager certaines critiques à l'encontre du projet de réhabilitation de la corniche de Tamaris. À commencer par l'éventuelle mise en sens unique d'une partie de la voie, entre Bois Sacré et le port du Manteau. Depuis, le torchon brûle entre la première magistrate et les CIL.

individuellement, mais au titre du collectif qui les réunit depuis plusieurs années.

#### Menace de poursuites

Déjà, ils tiennent à rappeler que les CIL sont des « forces de proposition et de soutien aux concitoyens ». Ils veulent aussi souligner « l'importance de la réhabilitation de la corniche de Tamaris dans son intégralité, mais d'une manière à ne pas faire subir de contraintes aux riverains liées au

« Madame Bicais accuse les CIL de faire de la politique, mais c'est elle qui met la politique dans ce débat, comme une façon d'éviter les vraies questions techniques que pose le projet », ajoute un autre responsable.

« Aujourd'hui, concluent les représentants des CIL, on a l'impression d'un chantage constant à dire : le sens unique sur la corniche, c'est ça ou rien. C'est comme si les décideurs voulaient prendre prétexte de l'hostilité des

Mécontente de la prise de position de ces représentants des administrés, Nathalie Bicais leur a vertement répondu à trois reprises. Ainsi le 1<sup>er</sup> mars, lors de l'assemblée générale du CIL des Sablettes, pointant les reproches formulés, elle déclarait : « On ne peut pas se focaliser sur des épiphénomènes avancés par des gens qui font de la politique ».

### « La neutralité doit s'imposer »

Puis dans un courrier daté du 20 mars adressé aux présidents des comités, elle écrivait qu'« un CIL n'est pas un lobby défendant des intérêts privés, ni un quelconque contre-pouvoir, mais une courroie de transmission, un lien entre la population et ses élus ». La maire affirmait aussi qu'« une neutralité politique doit s'imposer pour préserver un dialogue constructif et respectueux ».

Huit jours plus tard, lors du conseil municipal du 28 mars, brocardant la pétition mise en ligne par le collectif des CIL contre le projet de sens unique sur la corniche <sup>10</sup>, la première magistrat dénonçait publiquement une démarche « portée par certains représentants politisés des bureaux des CIL ».

Trop c'est trop pour les dirigeants des CIL qui ont décidé de réagir. Ils ont sollicité Var-matin afin de faire connaître leur réponse à Nathalie Bicais. Non pas

projet de mise en sens unique ».



### Nous sommes tous de sensibilité différente.

« La mairie voudrait que les CIL soient des bénoui-oui-oui, mais en remontant les inquiétudes de nos adhérents, on est pleinement dans notre rôle. On défend l'intérêt général. On a l'impression qu'elle veut nous discréditer en affirmant qu'on ferait de la politique », estiment les dirigeants des CIL.

L'un d'eux tient même « à contredire catégoriquement tout lien qui lui serait attribué à une quelconque attache politique. Nos statuts sont très clairs et nous nous y conformons à la lettre. Affirmer le contraire exposerait ceux qui porteraient ces accusations à des poursuites ». Un propos sur lequel s'accordent ses cinq homologues.

### « C'est elle qui fait de la politique »

« Tous les responsables de CIL sont de sensibilité différente ; ils ne pourraient pas s'entendre s'ils faisaient de la politique », glisse un président. « Quand nous sommes au CIL, abonde un autre, on laisse nos idées politiques au portemanteau et on travaille sans arrière-pensée. »

riverains et administrés pour annuler ou reporter la réhabilitation ».

Toujours est-il que, malgré le climat de défiance qui règne depuis plusieurs semaines entre la mairie et les CIL, ces derniers affirment vouloir « rester positifs et ouverts au dialogue, dans l'intérêt de tous les Seynois ».

1. Selon les responsables des CIL la pétition a recueilli « 1436 signatures ».

## « Des projets ficelés d'avance »

Par ailleurs, les dirigeants des CIL avancent que les critiques formulées à l'encontre de certains projets (la corniche, la déchetterie avenue Estienne-d'Orves, le changement de sens de l'avenue Armando...) trouvent sans doute leur origine dans le fait qu'« on nous met très souvent devant le fait accompli. Lors des réunions avec les élus, on nous présente des projets ficelés à 95 %. Et quand bien même il y a des consultations préalables, les avis ne sont pas ou peu pris en compte. Ainsi, pour la corniche, une étude de circulation réalisée en 2022 indiquait, entre autres, que "64 % des usagers interrogés sont réticents à changer d'itinéraire". Au final, cela n'est pas pris en compte ».